



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard

Nîmes, le 11 Juin

2020

333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 76 95 83

06 07 99 36 85

Email : cgt@gard.fr

Site : www.cd30.reference-syndicale.fr

Facebook : [cgt.cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

DESTINATION PROGRES SOCIAL

PASSONS DES APPLAUDISSEMENTS AUX REVENDICATIONS !

Depuis plusieurs années, les services publics sont attaqués frontalement et la loi CAP 22 n'a fait que réaffirmer et organiser cette destruction.

Tous les services publics sont concernés : CHU, EDUCATION, COLLECTIVITES TERRITORIALES, LA JUSTICE....

La crise sanitaire que notre pays a traversé a mis en avant l'importance d'un service public fort de qualité et proche des usagers. Pourtant, malgré cela, en sortir de crise, aucunes annonces n'ont été faites sur :

- l'augmentation du point d'indice
- le maintien du statut des fonctionnaires (mis à mal régulièrement)
- l'augmentation des moyens humains et techniques au sein de nos administrations.

Au Conseil Départemental du Gard nous revendiquons

- L'arrêt de toutes réorganisations entraînant des pertes de postes statutaires.
- Le maintien des CMS et Centres d'exploitations afin de maintenir un service public de proximité.
- Nous refusons la privatisation de certaines missions de services.
- Des recrutements d'emplois statutaires avec l'ouverture de postes nécessaires.
- Des moyens techniques de qualité afin de répondre au mieux à la population.
- La déprécarisation au sein de notre collectivité.
- Une meilleure reconnaissance des assistants familiaux.

MARDI 16 JUIN 2020 Rendez vous

14H30 devant la Maison Carrée

12H45 CHU ALES (manifestation en voiture)

18H rassemblement Mairie de Bagnols



Le 16 juin 2020 dans le Gard, je revendique les jours heureux !

DESTINATION PROGRES SOCIAL !

**Révolutionnons cette société, transformons-la, pour qu'elle soit plus
juste, humaine et protectrice pour TOUS**

Pour que demain ne soit plus jamais comme hier !

Parce que la santé et la protection sociale

Il nous faut ensemble transformer la société.

En cette période de crise sanitaire, les salariés avec leur syndicat CGT ont plus que jamais la nécessité de ne pas laisser le gouvernement et le patronat faire n'importe quoi avec leur vie, leur droit du travail, leurs conditions de travail et leur liberté individuelle et collective.

Le gouvernement profite de la sidération des salariés face à cette crise pour remettre en cause nos garanties collectives, le temps de travail, les salaires, les libertés d'expressions et enfonce le clou en matière de destruction des services publics comme la santé, alors que depuis plus d'un an les salariés des hôpitaux dénonçaient le manque criant de moyens.

Alors que 450 milliards d'euros sont versés pour aider les entreprises, l'annonce de restructurations et de suppressions d'emplois dans les entreprises du privé comme dans les services publics est inadmissible.

Gouvernement et patronat cherchent à instrumentaliser la crise pour imposer des reculs sociaux et notamment la baisse des salaires, puis l'austérité dans les dépenses publiques pour payer la dette. Ces projets sont inacceptables ! Après avoir hypocritement salué ceux qu'on nomme désormais « les premiers de corvées », ils vont encore plus fragiliser les salariés et creuser les inégalités.

Partout dans le pays, les citoyens, les salariés, les jeunes, les moins jeunes se mobilisent pour refuser la régression sociale, à l'image entre-autre des salariés de la santé du Gard, la manifestation à Maubeuge contre la fermeture de l'usine Renault ou comme les milliers de manifestants rassemblés contre les violences policières.

sont l'affaire de toutes et tous, la CGT appelle l'ensemble des salariés-es des citoyennes et des citoyens à prolonger leurs applaudissements en s'engageant lors de ce rendez-vous revendicatif.

Nous invitons l'ensemble des syndicats, des syndiqués des entreprises du privé comme des services publics, des salariés privés d'emplois aux retraités à exprimer ce jour-là leurs revendications.

Exigeons ensemble :

- **L'abrogation des lois liberticides et des mesures de l'Etat d'urgence**
- **Des moyens pour les services publics et les services de santé.**
- **Des augmentations de salaires, la revalorisation du point d'indice et la hausse des pensions et des minima sociaux ; SMIC à 1800 €**
- **Le contrôle des aides publiques**
- **La Réduction du temps de travail à 32h**
- **La mise en place d'une sécurité sociale intégrale à 100%**
- **La retraite à 60 ans à taux plein**
- **L'arrêt des violences policières**

